



Depuis le premier jour, l'UNSA Douanes défend une conviction : notre administration a besoin du GOST, mais aussi d'agents reconnus, respectés et bénéficiant de conditions de travail à la hauteur de leurs missions.

UN DISPOSITIF QUI A FAIT SES PREUVES

Le GOST est désormais une réalité opérationnelle, construite grâce à l'engagement de ses agents. Il démontre l'intérêt d'une capacité spécialisée de soutien aux services douaniers.

Notre ligne n'a jamais changé : pérenniser le GOST, lui donner les moyens de fonctionner et construire un modèle durable.



CHANGER LES RÈGLES SANS CONCERTATION ? INACCEPTABLE !

La Direction générale envisage des modifications fondamentales : régime de travail, repos...

Comment peut-on envisager de bouleverser l'organisation d'une unité sans avoir préalablement discuté avec ses agents et leurs représentants ?

Pour l'UNSA, la méthode est mauvaise. Ces évolutions touchent directement à l'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle, ainsi qu'à la reconnaissance des contraintes opérationnelles.

L'engagement des agents ne peut pas servir de variable d'ajustement.



PREMIER RÉSULTAT : STATU QUO JUSQU'AU 1^{er} AVRIL 2027

Face aux interventions syndicales, la présidente de séance a annoncé le maintien de l'organisation actuelle du travail jusqu'au 1^{er} avril 2027.

Un premier résultat important qui doit permettre d'engager une véritable négociation. Mais ce délai n'est pas une solution définitive !

La délibération commune aux trois organisations présentes exige le maintien des garanties sur les repos, le suivi du temps de travail, les astreintes, les moyens et la formation, ainsi qu'une nouvelle réunion de la formation spécialisée.

PÉRENNISER LE GOST, PRÉPARER SON AVENIR ET PROTÉGER SES AGENTS !

Nous refusons toute régression sociale, mais aussi de sacrifier un dispositif qui fonctionne et dont la Douane a besoin.

L'UNSA défend des propositions concrètes : des effectifs suffisants, une organisation viable, des repos préservés, un décompte fiable du temps de travail et une reconnaissance indemnitaire adaptée.

Ces propositions devront être discutées avec les agents et répondre aux réalités opérationnelles.



L'UNSA Douanes était là pour faire naître le GOST. Elle sera là pour défendre ses agents et réussir sa pérennisation.+

